

Dossier de candidature

ETAT CIVIL

Nom :	Date de nais. :
Nom de J.F. :	Lieu de nais. :
Prénoms :	Pays de nais. :
Statut :	Nationalité :
Nombre d'enfants :	N° INE :
Situation familiale :	N° INSEE :
Identifiant Campus France (seulement pour les étudiants étrangers) :	

INSCRIPTION PRINCIPALE

Diplôme postulé :	
<input type="checkbox"/> Master 1	<input type="checkbox"/> Master 2.....

INSCRIPTION A UN DEUXIEME DIPLOME

Diplôme postulé :

ADRESSE PERSONNELLE

N° et Rue :			
Chez :			
CP :	Commune :	Pays :	
Téléphone fixe :	Portable :	E-mail :	

ADRESSE PARENTALE (si différente)

.....
.....
.....

BACCALAUREAT OU EQUIVALENCE

Série	Année d'obtention
-------------	-------------------------

DIPLOMES OBTENUS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Période	Type d'études	Académie	Etablissement
.....
.....

Dossier de candidature à rendre avec cette fiche d'inscription :

- ❑ Une lettre de motivation argumentée
- ❑ Lettre de recommandation, associations, employeurs... Elle doit comporter le nom précis de la personne, le téléphone, le fax ou l'email et le **tampon officiel**.
- ❑ Une photo d'identité récente (indiquer au dos vos nom et prénom)
- ❑ Un curriculum vitae détaillé
- ❑ Les photocopies de tous les diplômes obtenus, parfaitement lisibles et traduis en Français
- ❑ Le relevé de notes du baccalauréat, parfaitement lisibles et traduis en Français
- ❑ Les relevés de notes des années universitaires, parfaitement lisibles et traduis en Français
- ❑ Une photocopie de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport
- ❑ Un extrait d'acte de naissance pour les étudiants étrangers
- ❑ Un justificatif de Sécurité sociale de l'année (attestation de carte vitale, pour les étudiants français)
- ❑ Un règlement de **50 €** à l'ordre d'AFPICL. En cas de non acceptation de la candidature, cette somme restera acquise à l'IDHL.
- ❑ Avis d'imposition (pour les étudiants Européens) sans justificatifs la tranche 1 sera appliquée / Les étudiants étrangers paieront la tranche 6.

Tout dossier ne comportant pas la totalité de ces pièces ne pourra pas être traité.

Date limite de dépôt des dossiers M1

Le 21 juin 2019 pour la commission du 25 juin 2019

Date limite de dépôt des dossiers M2:

- **Le 21 juin 2019** pour la commission du 25 juin 2019

- **Entretiens individuels du 02 au 05 juillet 2019**

ATTENTION : Pour les étudiants étrangers (Hors procédure Campus France), en raison des délais d'obtention du VISA, vous devez déposer le dossier avant le 15 mai 2019